

PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT

Mallette Classe Respect

Quelques définitions

Ce que dit la loi

« Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail. »

(article 222-33-2-2 du Code pénal, créé par la loi 2014-873 du 04 août 2014)

Une vidéo pour introduire le sujet

<https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/prix-non-au-harcelement-2015-on-est-tous-des-heros-academie-de-nice/>

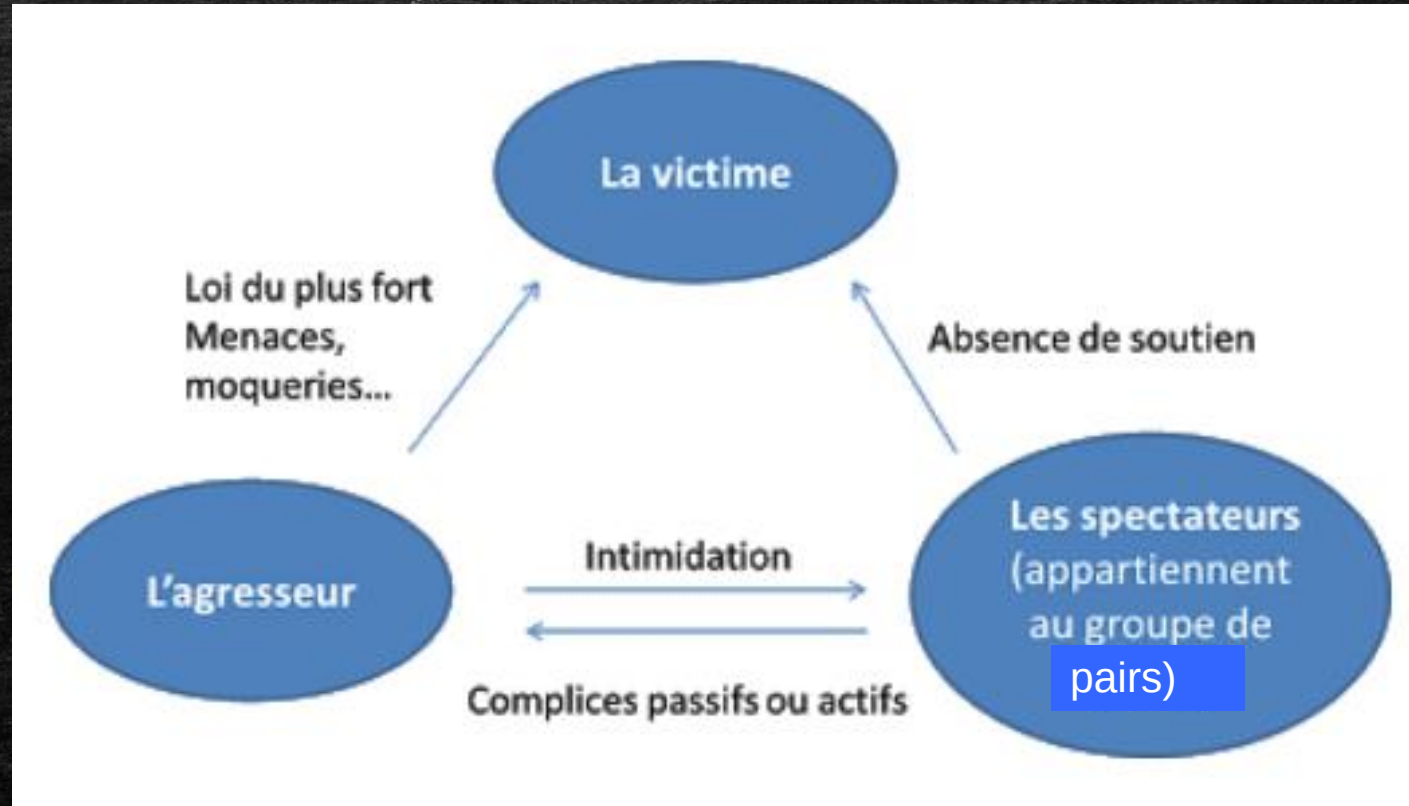
Concrètement

Le harcèlement est « **une conduite intentionnellement agressive adoptée par un ou plusieurs élèves qui se répète et qui dure.** »

Nicole Catheline

- Avant le cycle 3, il est difficile à caractériser car la construction psychique de tous les enfants n'est pas achevée (l'intentionnalité n'existe pas toujours)
- La violence peut être physique, verbale ou silencieuse (mise à l'écart)
- A l'origine, un sentiment de supériorité de l'intimidateur vis-à-vis de la cible

Un phénomène triangulaire



Les chiffres

700 000 élèves victimes chaque année

- 12 % des élèves de CM1 CM2 sont victimes
 - 10 % des collégiens
 - 7 % des lycéens
-
- 8 % des garçons sont harceleurs
 - 3 % des filles sont harceleuses

Causes et conséquences

Les causes

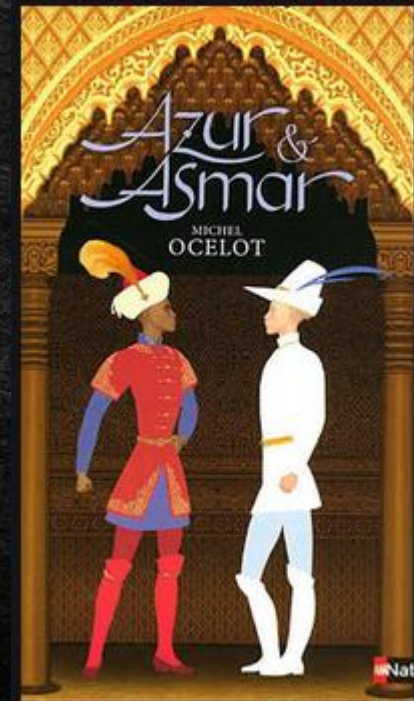
- La pression scolaire
- Le groupe
- La vulnérabilité des victimes
- La vulnérabilité des auteurs
- La vulnérabilité des témoins



Souvent liées à la question de la différence

Une Discussion à Visée Démocratique et Philosophique

Nos différences sont-elles une richesse
ou un obstacle
pour vivre ensemble ?



Première Conséquence : un silence commun

- Pour les victimes : Certains considèrent normal et se croient responsables de ce qui leur arrive. D'autres, par le silence, et par honte veulent protéger leur famille.
- Pour les témoins : Le sentiment de honte est une raison du silence. Il peut être également dû à la peur des représailles, la peur d'être exclu du groupe et à la peur du jugement des adultes.
- Pour l'auteur : Le silence est le ciment autour duquel il peut agir voire même légitimer ses actes puisque personne n'ose briser la loi du silence.

Deuxième conséquence : un risque pour tous

- Stress post-traumatique pour les victimes et risque de reproduction de la violence (les harcelés peuvent devenir harceleur à leur tour)
 - Honte de soi pour les témoins
 - Addiction à la violence pour les auteurs (38 % des auteurs deviennent délinquants)
- un accompagnement psychologique pour TOUS LES PROTAGONISTES

Gérer une situation de harcèlement

Protocole sur le site NON AU HARCELEMENT

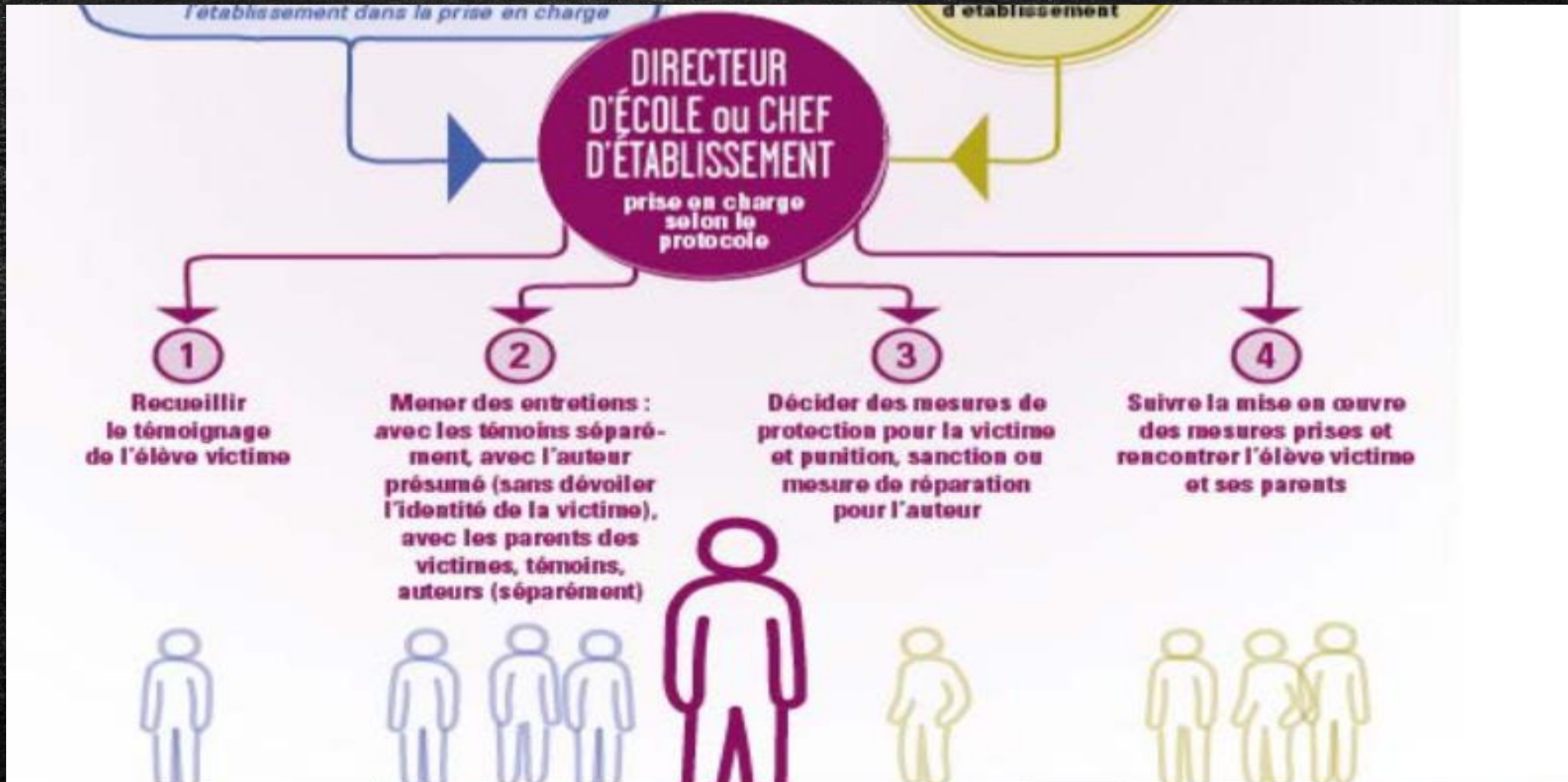
http://cache.media.education.gouv.fr/file/10_-_octobre/48/3/Non-Au-Harcelement_2016_Protocole-de-traitement-dans-les-ecoles_648483.pdf

Repérer les situations de harcèlement

Dans la cour de récréation/ les sanitaires

Signaux faibles	Répétition/durée : un peu, beaucoup, très régulièrement. On peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
Élève isolé		
Élève moqué et/ou insulté (surnom...)		
Élève agressé physiquement : croche-pied, tape sur la tête, cheveux tirés, pincements, coups, crachats...		
Élève qui se fait voler son goûter		
Cible de jeux dangereux		
Cible de jets d'objets (ballon...)		
Se rapproche des adultes sans leur parler nécessairement, cherche leur compagnie		
Impliqué dans des conflits, mais est souvent « perdant »		
Affaires scolaires abîmées		

Prendre en charge



Ressources

- Agir en partenariat avec son IEN (faits établissement, mail, conseils)
- Site NON AU HARCELEMENT :
<https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/>
- Téléphone : 3020
- Le C2A2E (centre académique d'aide aux écoles et aux établissements)
- Se former (méthode Pikas)

CENTRE ACADÉMIQUE D'AIDE AUX ÉCOLES ET AUX ÉTABLISSEMENTS

Courriel : ► ce.caaee@ac-versailles.fr

Téléphone : 01.39.23.60.76

Fax : 01.39.23.63.71

Permanences téléphoniques :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Consultez la ► [plaquette de présentation du C.A.A.E.E.](#)

Prévenir le harcèlement en
classe

Rappel des causes

- La pression scolaire
- Le groupe
- La vulnérabilité des victimes
- La vulnérabilité des auteurs
- La vulnérabilité des témoins



Souvent liées à la question de la différence

Améliorer le climat scolaire

- Favoriser l'entraide et la coopération au sein de la classe
- Eviter les situations de compétitions
- *Le conte chaud et doux des chaudoudoux*



La mallette Classe Respect

Il se travaille sur l'année scolaire sur une quotité horaire de 10 heures

CM1



Proposition de progression

Septembre / Octobre...

➤ Séquence 1

✓ Séance 1 : 45 min

✓ Séance 2 : 45 min

Novembre / Décembre...

➤ Séquence 2

✓ Séance 1 : 45 min

✓ Séance 2 : 45 min

Janvier / Février...

➤ Séquence 3

✓ Séance 1 : 2 x 50 min

✓ Séance 2 : 45 min

✓ Séance 3 : 2 x 50 min

➤ Séquence 4

✓ Séance 1 : 30 min

✓ Séance 2 : 30 min

CM2



Proposition de progression

Septembre / Octobre...

➤ Séquence 1

✓ Séance 1 : 50 min

✓ Séance 2 : 50 min

Novembre / Décembre...

➤ Séquence 2

✓ Séance 1 : 50 min

✓ Séance 3 : 50 min

✓ Séance 2 : 50 min

✓ Séance 4 : 50 min

Janvier / Février...

➤ Séquence 3

✓ Séance 1 : 50 min

✓ Séance 4 : 50 min

✓ Séance 2 : 50 min

✓ Séance 5 : 50 min

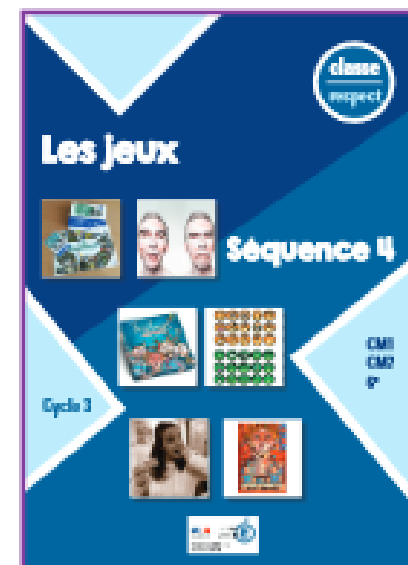
✓ Séance 3 : 50 min

Mars / Avril...

➤ Séquence 4

✓ Séance 1 : 30 min

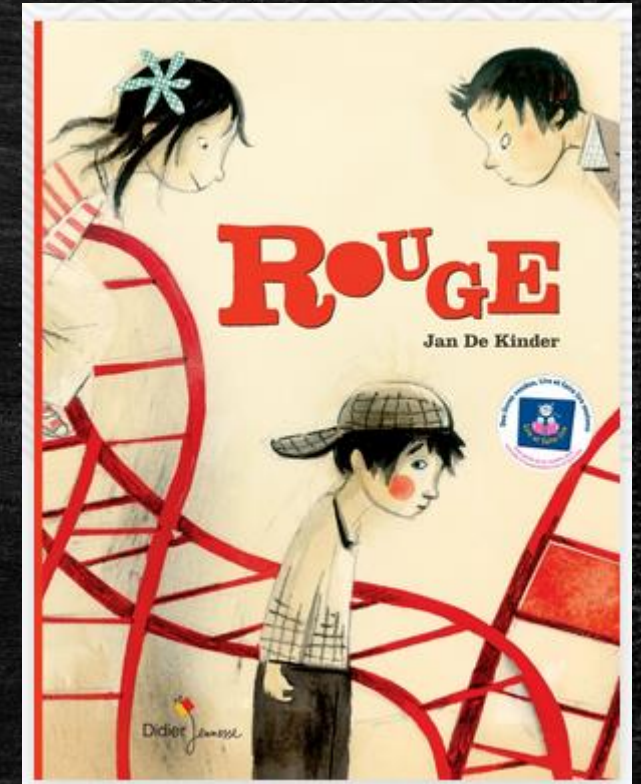
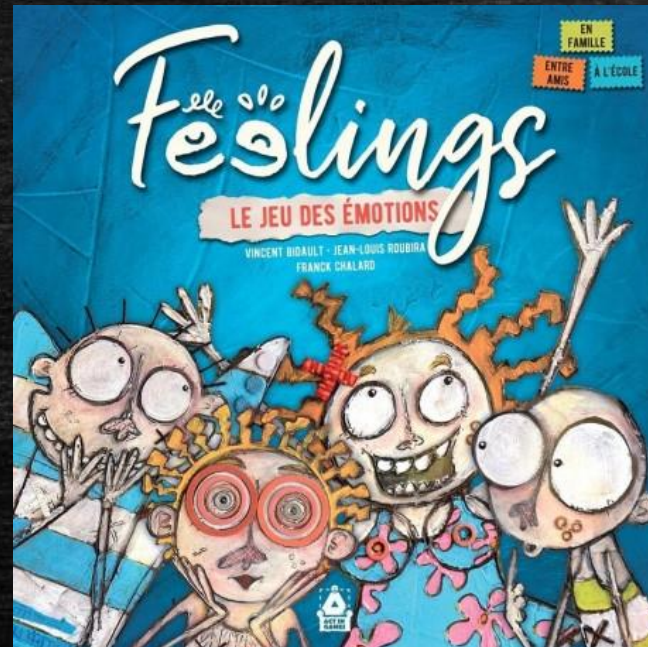
✓ Séance 2 : 30 min



Le contenu

- Un livret d'accompagnement et des séquences clés en main, à télécharger sur le site <http://nonauharcelement.ac-versailles.fr/comment-fonctionne-cette-mallette/>

- Des vidéos
- Des albums
- Des œuvres d'arts
- Des jeux



Faire vivre le travail

- Retravailler et réactiver les notions tout au long de l'année pour permettre un ancrage véritable
- Partager ses découvertes

Question pour un champion du respect

Quel numéro de téléphone appeler quand on est témoin ou cible de harcèlement ?

- A- le 911
- B- le 15
- C- le 3020
- D- le 18

Le 3020 est un numéro d'écoute par des psychologues et professionnels de l'éducation pour recueillir la parole et réfléchir à ce qu'il est possible de faire.

<https://pgerot.netboard.me/prevenirleharce/?tab=214141>

PREVENIR LE HARCELEMENT

RESSOURCES POUR LA CLASSE

SITES INTERNET

PROTOCOLE EN CAS DE HARCELEMENT

Chercher

L1. Livret D'accompagnement



L2 Le Harcèlement - Séquence 1



L3 Le Groupe - Séquence 2



L4 Les Émotions - séquence 3

